



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé de
l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*03

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale		
Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :

1. Intitulé du projet

Centre aqualudique Normandie Cabourg Pays d'Auge

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>
n°44-d)	44. Équipements sportifs, culturels ou de loisirs et aménagements associés. d) Autres équipements sportifs ou de loisirs et aménagements associés.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet concerne la réalisation du centre aqualudique de la communauté de communes Normandie Cabourg Pays d'Auge, situé sur Cabourg.

Les travaux à réaliser comprennent :

- les travaux bâtiment TCE et les aménagements extérieurs
- la réalisation de l'ensemble des bassins en inox 360L
- les aires de stationnement, les VRD secondaires ainsi que la réalisation de voirie desservant l'équipement
- les matériels et équipements d'exploitation pour tout ce qui concerne l'équipement des vestiaires et sanitaires (cabines, casiers, miroir, sèche-cheveux, patères, etc.), la banque d'accueil, le hammam et sauna, la billetterie et le contrôle d'accès, le système (mobile) de mise à l'eau des PMR, l'ensemble des courants faibles (téléphonie, distribution de l'heure, sonorisation, protection des bâtiments, vidéosurveillance, etc.)

4.2 Objectifs du projet

Le territoire ne dispose que d'une piscine sur la commune de Cabourg, de petite configuration et d'état vétuste, cet équipement ne permet pas de répondre aux besoins et attentes de la population locale du territoire mais aussi, et plus globalement, des touristes séjournant sur la destination littorale.

Ce nouvel équipement aura pour vocation de répondre aux besoins et attentes des scolaires, des sportifs et du grand public. Il proposera, en matière d'offre aquatique et de loisirs:

- une halle couverte dotée d'un bassin sportif de 5 couloirs, d'un bassin d'apprentissage/activités, d'un bassin de loisirs, d'une zone récréative avec pataugeoire et jeux d'eau et d'un toboggan
- un espace extérieur avec terrasse et pelouses solarium
- un espace bien-être et remise en forme comprenant un bassin baléoludique, deux hammams, deux saunas, une fontaine à glace, des douches sensorielles, une salle livrée nue permettant l'aménagement et l'équipement par le futur exploitant d'une salle cardiotraining et d'une salle de cours collectifs.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

En phase travaux des perturbations liées au trafic des engins de chantier peuvent être rencontrées, ainsi que quelques nuisances sonores pour les riverains pendant les heures d'ouverture du chantier.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le complexe aqualudique est divisé en 7 zones:

- 1) Espace accueil comprenant les parkings, le parvis et l'espaces d'accompagnement, hall d'accueil et la salle d'activités
- 2) Espace personnel : locaux administratifs et locaux du personnel de bassin
- 3) Espace vestiaire : vestiaire, local d'entretien et sanitaires - douches
- 4) Espace piscine : halle bassins, infirmerie, office bassins, locaux de rangement matériels de piscine, locaux de rangement plongée et espace extérieur
- 5) Espace forme/ bien-être : vestiaires-douches et sanitaires, plateau libre cardiotraining / salle de cours collectif, halle bien-être, infirmerie et office bassin et locaux d'entretien
- 6) Espace technique : locaux technique et voirie interne et cour de service
- 7) Une aire de jeux d'eau extérieure, un bassin nordique et un toboggan KAMIKAZE

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Permis de construire
Dossier de Déclaration Loi sur l'Eau

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
- Emprise totale de l'ouvrage	- 21 512 m ²
- Emprise de la construction (inclus les plages minérales)	- 4 893 m ²
- Espaces extérieurs dont surface végétalisée	- 16 619 m ² dont 9 684 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

Angle de l'avenue Guillaume le Conquérant et de l'avenue des Tulipes
14930 Cabourg

Cadastre :
Section AS 25, 26 et 27, en partie
Section AS 28 en totalité

Coordonnées géographiques¹

Long. _ 0° 12' 38 " 75 Lat. 4 9° 2 8' 4 9" 19

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. _ ° _ ' _ " _ Lat. _ ° _ ' _ " _

Point d'arrivée :

Long. _ ° _ ' _ " _ Lat. _ ° _ ' _ " _

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les ZNIEFF de type 1 les plus proches se situent à 1.2km au sud "Marais de Varaville" et à 1.3km, la ZNIEFF marine de type 1 "Sables fins et vaseux- de la baie de Seine orientale". Les ZNIEFF de type 2 les plus proches se situent à 820m au nord "Littoral Augeron", à 1.2km au sud "Marais de la Dives et ses affluents" et à 1.3km au nord, ZNIEFF marine de type 2 "Baie de Seine orientale".
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'arrêté préfectoral de protection de biotope le plus proche est localisée à 10km à l'est de la zone d'étude il s'agit de l'APPB "Cours d'eau du bassin versant de la Touques"
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La zone d'étude est localisée à 800 mètres du littoral.
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La réserve naturelle régionale la plus proche se situe à 28 km à l'ouest du site, il s'agit de la RNR "Anciennes Carrière d'Orival". La réserve naturelle nationale la plus proche se situe à 18 km au nord-est de la zone d'étude il s'agit de la RNN "Estuaire de la Seine". Cabourg n'appartient à aucun parc naturel régional, le plus proche se situe à 35km à l'est il s'agit du PNR "Boucles de la Seine normande". Une zone de protection renforcée "le Banc des Oiseaux" se trouve à 7.8 km à l'ouest de la zone d'étude.
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est concerné par le PPBE du département du Calvados du 15 mai 2017. Le projet se situe dans un secteur affecté par le bruit à proximité d'infrastructures routières bruyantes de catégorie 3 et 4: - RD 513 : catégorie 4 - D400B : catégorie 3
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet se trouve à 1.1km du Casino de Cabourg inscrit monument historique 06/10/1993) et à la limite d'un Site Patrimonial Remarquable de Cabourg (anciennement AVAP) approuvé le 06/08/2018.
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Une étude de délimitation et caractérisation de zones humides a été réalisée le 21 mai 2019 et figure en annexe du présent formulaire cas par cas. Il est retenu grâce au critère de végétation une superficie globale de 867m ² de zone humide localisée en bordure ouest et sud-ouest du site. Le projet a pris en compte les zones humides existantes et les préserve au maximum, les surfaces impactées seront compensées in situ dans la continuité immédiate des zones humides existantes.

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de Cabourg est couverte par les plans suivants: - PPRN inondation prescrit le 04/04/2016 - PPRN mouvement de terrain prescrit le 04/04/2016 - PPRL de l'estuaire de la Dives prescrit le 04/04/2016
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun site BASOL n'est localisé dans la commune de Cabourg Les sites BASIAS (anciens sites industrielles) les plus près sont les suivants : - BNO1400277 : Supermarché Lion (150 m) - BNO 1400270 : Station service Caltex (200m) - BNO 1400967 : Station service shell, place de l'église (330 m)
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ZRE Eaux des nappes et bassins du Bajo-Bathonien
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun captage AEP ne se trouve sur Cabourg
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site inscrit le plus proche est Le Pays d'Auge situé à 4.8km au sud du projet.
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	4 ZSC et 3 ZPS se trouvent dans un rayon de 20 km autour de la zone d'étude. La ZSC la plus proche est localisée à 1.5 km au nord, il s'agit du site FR2502021 "Baie de Seine orientale". Les ZPS les plus proches se situe à 1.5km au nord il s'agit du site FR2512001 "Littoral Augeron" et à 6km à l'ouest pour le site FR2510059 "Estuaire de l'Orne".
D'un site classé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les sites classés les plus proches sont à 4.5km à l'est "Falaises des vaches Noires et DPM" (Décret du 20/02/1995) et 3.6km à l'est "propriété dite du Moulin Landry à Houlgate" (AP 22/07/1942).

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le centre aqualudique prévoit quatre bassins, une zone récréative, une pataugeoire, une zone de réception du toboggan ainsi que des sanitaires, lavabos, cabines de douches.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Jeu de déblai/remblai sur site. Les remblais s'effectueront avec les terres issues des déblais du site. Le projet prévoit l'équilibre déblais/remblais.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La zone d'étude est localisée sur une friche traversée par une tranchée, non connectée à un réseau hydraulique (ru, fossé, etc...). le site est situé à 800 mètres de la mer et à 200 mètres d'un cours d'eau.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site Natura 2000 le plus proche est situé à 1.4km du site, le projet n'aura pas d'impact sur les espèces et habitats, objet du classement en site NATURA 2000.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les ZNIEFF de type 1 et de type 2 ainsi que les APPB sont éloignées du projet, aucune interaction avec ces derniers n'est attendue.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet se trouve sur une friche (terrain vague) en coeur de ville.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Il est concerné par le risque d'inondation, par submersion marine ou par crue à débordement lent de cours d'eau. Il est également concerné par le risque de retrait gonflements des argiles (exposition faible) et mouvement terrain. Le risque sismique y est très faible.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La création d'un complexe aqualudique amènera du trafics principalement le mercredi, les week-ends et pendant les vacances scolaires. Le projet prévoit la création d'une voie de desserte interne du complexe et des stationnements avec un système entrée/sortie dissociées, accessibles depuis l'avenue des Tulipes. Les flux seront ainsi répartis sur l'avenue des Tulipes puis l'avenue Guillaume le Conquérant.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	L'unique source de bruit est liée aux trafics. Ces derniers seront répartis sur l'ensemble de la journée et ne modifieront pas l'ambiance sonore actuelle du site d'ores et déjà impacté par les nuisances sonores des avenues adjacentes. Le site est concerné par le bruit lié à la présence de l'avenue Guillaume le Conquérant (catégorie 4) et l'avenue des Tulipes (catégorie 3)

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Il existe un risque de vibration en phase travaux uniquement lors de la réalisation des terrassements.</p>
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Pour l'ensemble du projet l'éclairage naturel sera privilégié. Les éclairages extérieurs se feront par des candélabres de 50 lux en moyenne dont l'allumage et l'extinction se fera par horloge cellulaire gérée au centre aquatique.</p>
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le projet s'inscrit en secteur urbanisé soumis à de nombreuses émissions lumineuses.</p>
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Une pollution ponctuelle relative à la circulation des engins de chantier est possible au cours des travaux. Elle peut être négligée au vue du contexte et de la circulation actuelle. A terme, seuls les rejets liés à la circulation automobiles et au mode de chauffage de la piscine sont attendus.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>L'évacuation des eaux pluviales sera réalisée conformément aux spécifications de la circulaire n°77 284 INT du 22/06/1977. Des noues paysagères et des structures réservoir sous les voiries, redimensionnées permettront la gestion des eaux pluviales. Les eaux usées seront rejetées dans le réseau existant conformément à la réglementation en vigueur.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le projet engendrera des effluents lors des vidanges exceptionnelles des bassins (entretiens, réparations...).</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les déchets générés par ce type d'activité sont classiques, cartons, plastiques, DND et éventuellement des DD.</p>

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet se situe en limite du SPR de Cabourg mais n'est concerné par aucun périmètre de protection de Monument Historique ni site Classé ou Inscrit.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet s'implante sur un terrain vague, la création d'un complexe aqualudique sera source d'emplois pour Cabourg et les communes environnantes.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Le projet a pris en compte son environnement naturel, urbain et paysager. La réflexion globale du projet est basée sur une logique de haute qualité environnementale responsable et systématiquement présente à chaque échelle de la conception . Ainsi le projet a pris en compte les vents, la recherche de l'ensoleillement, mais également l'environnement en réduisant au strict minimum l'impact sur les zones humides. Le projet paysager vient recréer de la biodiversité sur le site, tout en réduisant l'impact visuel des bassins extérieurs mais également des zones de stationnement.

La dissociation des accès entrée/sortie permettra de sécuriser les circulations en limitant les conflits et points de saturation.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Se reporter à l'annexe 7

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Annexe 7: auto-évaluation Annexe 8 : étude de caractérisation de zone humide Annexe 9 : étude géotechnique

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

Dives sur Mer

le,

27 juillet 2021

Signature

A blue ink signature is written over a circular official stamp. The stamp contains the text "Communauté de Communes" at the top and "Normandie Grand Pays d'Avre" at the bottom, with a central emblem depicting a landscape with a church spire.